



N° Déclaration d'existence :
26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



**Durée : 175 heures dont 2
stages pratique de 35h**
Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

**Du 03 au 21 juin 2024 (Hors
stages pratiques)**



Capacité :

14 participants maximum



Tarif : 2000€/participant

Équipe pédagogique :

Dr Pierre-André GERRER

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et

équipe pédagogique du CESU

21

Contact :

☎ C.E.S.U. 21

CHU Dijon-Bourgogne

Hall A RDC

14 rue Gaffarel

BP 77908 DIJON Cedex

Assistante de Formation:

Laure FERRANDO

☎ 03-80-29-37-38

✉ cesu21@chu-dijon.fr

Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap. Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

Public concerné

Ambulanciers DE affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR

Prérequis

- Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.
- **Avoir trouver 2 terrains de stages de 35 heures** dans un environnement **SMUR** en coordination avec un **service d'Urgences**, et un dans un environnement **SMUR en coordination avec un SAMU** (l'un doit être effectué dans la région ou dans un territoire limitrophe de votre lieu d'exercice. Il est impératif qu'un premier stage soit effectué avant le début de la formation FAE.
- Un **stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence** dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement.

Objectifs :

- Localiser rapidement le lieu de l'intervention et s'y rendre en toute sécurité
- Maîtriser les techniques de communication radio
- Connaître le matériel et son fonctionnement dans chaque véhicule
- Travailler en collaboration avec le reste de l'équipe

Contenu de la formation

Module 1 : Radiotéléphonie – cours théoriques et exercices pratiques

Module 2 : Hygiène – décontamination – désinfection

Module 3 : Situation d'exception

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe

Module 5 : Relation et communication

Module 6 : Intégration dans une équipe SMUR lors d'un exercice SSE

Module 7 : Aspect réglementaire médico-légaux et éthiques

Deux stages pratiques de 35 heures

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- Attestation de formation valable 5 ans

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous